

visa Schengen pour les thaïs

Posté par suzieONE - le 27 Juillet 2012 à 09:56

Salut,

ma copine thaïe est au danemark. Elle a un visa Schengen.

je lui paye un billet pour Paris.

Est-ce que l'immigration va la faire chier grave?

Vont ils lui demander autre chose que son passport?

Si quelqu'un qui a été dans le même cas a des renseignements, je suis preneur...

Merci.

Re: visa Schengen pour les thaïs

Posté par Supermotard - le 27 Juillet 2012 à 15:18

Je n'ai pas été confronté à ce même cas, c'est à dire à partir du Danemark.

Mais mes amis thaïs étudiants en France circulent librement dans l'espace Schengen avec leur visa délivré par l'ambassade de France à Bangkok (en fait sous traité par l'ambassade à une structure spécialisée).

Il ne devrait pas y avoir de problème, mais la sagesse voudrait que vous vous renseignez auprès de l'ambassade de France qui a délivré le visa à votre amie.

Re: visa Schengen pour les thaïs

Posté par Administrateur - le 09 Août 2012 à 08:15

Salut,

Oui pour ce genre de questions assez précises, il est mieux de consulter directement l'ambassade.

Pense à nous tenir au courant de la réponse car cela nous intéresse également !

Re: visa Schengen pour les thaïs

Posté par suzieONE - le 09 Août 2012 à 12:41

Je me faisais du mouron pour rien.

Ma peur du képi...

Une fois le visa Schengen obtenu, il est possible de voyager dans tous les pays membres de l'espace, il suffit de présenter seulement son boarding pass!

Pas si mal l'Europe...

S1

Re: visa Schengen pour les thaïs

Posté par Supermotard - le 10 Août 2012 à 06:39

Oui ! Mais pour décrocher le visa Schengen, il en faut de la paperasse !
